



Nos réf : 18/19/CG/RB/0826

Hyères, le mercredi 5 juin 2019

Aux Président(e)s des clubs de la Côte d'Azur

Madame, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la Ligue met en place une formation animateurs et initiateurs de clubs pour la saison 2019/2020 comprenant le dispositif de tutorat comme les saisons précédentes.

Les dates prévisionnelles, **susceptibles d'être modifiées en fonction du calendrier sportif, sont les suivantes** :

Animateurs Var :

- Journée de positionnement : 28 septembre 2019 à Toulon
- 1^{er} module de formation : 26 et 27 octobre 2019 à Toulon
- 2^{ème} module de formation : 25 et 26 janvier 2020 à Toulon

Animateurs AM :

- Journée de positionnement : 21 septembre 2019
- 1^{er} module de formation : 19 et 20 octobre 2019
- 2^{ème} module de formation : 18 et 19 janvier 2020

Initiateurs (Var et AM) :

- Journée de positionnement : 21 septembre 2019 AM et VAR
- 1^{er} module de formation : 16 et 17 novembre 2019
- 2^{ème} module de formation : 14 et 15 décembre 2019

La dernière journée sera prévue courant mars.

Les stagiaires bénéficieront ainsi d'une aide individualisée qui leur sera apportée en dehors du contexte de la « formation en présentiel ».

Ils seront guidés au cours de leur apprentissage et soutenus en cas de difficulté.

Un tuteur peut, suivant ses disponibilités, prendre en charge un ou deux stagiaires. Son rôle est principalement d'accueillir, d'aider, d'informer et de guider le ou les stagiaires dont il s'occupe pendant leur stage pratique en club.

Bien qu'un transfert de compétences soit tout à fait possible entre le tuteur et son (ses) « stagiaire(s) », la mission du tuteur n'est pas de le(s) former.

En effet, le tuteur n'a pas forcément toutes les connaissances que doit maîtriser le futur animateur de club au terme de sa formation car son rôle n'est pas d'apporter des réponses aux problèmes posés.

Afin de permettre la mise en place de ce dispositif dans les meilleures conditions, nous avons besoin de votre participation pour :

- Connaître le plus tôt possible la liste des candidats stagiaires animateurs et initiateurs pour la saison à venir.

- Identifier au sein de votre club les personnes susceptibles de tenir le rôle de tuteur.

Dans ce contexte, nous vous prions de bien vouloir envoyer par email liguedetircotedazur@free.fr (à l'attention de Mme Caroline GABAS – Ligue de Tir Côte d'Azur) dès que possible et au plus tard le 15 juillet 2019 :

1 / le nombre et les noms des candidats stagiaires animateurs/initiateurs que vous souhaitez présenter pour la saison 2019/2020 par mail.

2 / la liste des personnes susceptibles au sein de votre club d'assurer le rôle de tuteur.

En fonction du nombre de candidats que vous souhaitez inscrire en tant que stagiaires et des tuteurs que vous aurez proposés, la Ligue de Tir Côte d'Azur vous informera avant la fin de la saison sportive actuelle des candidats retenus pour chacune des formations.

Elle organisera également une réunion des futurs tuteurs afin de leur présenter et leur expliquer leur rôle vis à vis des futurs stagiaires.

Certains de votre implication sur ce sujet important, nous vous remercions par avance de votre retour et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, nos salutations sportives les meilleures.

Mr Roger BERTHOD
Président de la Ligue de tir Côte d'Azur